



Arbres & Paysages
d'Autan
Pl.Mairie 31560 St Léon

La Feuille

n° 9

d'Autan

Août 1999

Editorial

Nous avons sans arrêt multiplié nos efforts pour répondre à vos souhaits. L'embauche d'un salarié à temps partiel et d'un emploi jeune début Juillet nous permettra une plus grande coordination et un meilleur suivi de tous les projets innovants de sensibilisation, de formation, de création, etc.

Il est bon de rappeler nos objectifs : convaincre du rôle de l'arbre dans notre environnement, inciter et former à la plantation, mettre en place des expériences innovantes pouvant être adoptées par tous (organismes, entreprises, collectivités locales et particuliers). Faire que chacun soit conscient de son rôle et de sa responsabilité dans le maintien d'un cadre de vie satisfaisant.

Quelques uns de nos projets pour 1999-2000 :

- Caillac : aménagement paysager de la commune.
- Plant'arbre : conseils et aide aux ruraux pour la plantation de haies, alignements, bosquets.
- Douce taille : mise à disposition d'un sécateur pour la taille "sans traumatisme" des haies de 5 ans et plus.
- La formation demandée par beaucoup d'entre vous a cette année un budget propre qui nous permettra de répondre aux demandes.

Les personnes qui nous aident sont de plus en plus nombreuses, et nous avons déjà des "relais" extrêmement efficaces dans certaines communes. Ces correspondants sont importants pour nous permettre de prendre en compte et mener à bien les nouveaux projets des communes en respectant leur identité et leur différence. Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre participation active et de votre adhésion.

Le Bureau

SOMMAIRE

- Page 1 +Editorial
+Nouveau local
- Page 2 +La Formation
"La biodiversité ou diversité biologique"
- Page 3 +La Formation (suite)
"Biodiversité animale dans les haies"
- Page 4 +La Formation (suite)
+La vie de l'Association
- Page 5 + La vie de l'Association
- Page 6 + La vie de l'Association



L'A.P.A. a fait son nid ...

LA COMMUNE DE SAINT LÉON A ACCUEILLI NOS OISILLONS EN SON GIRON.
ELLE A AIDÉ À NETTOYER, À INSTALLER, À ÉQUIPER
C'EST PRÊT !!!

VENEZ NOUS VOIR SUR NOTRE PERCHOIR
JANINE CRANSAC ET NATHALIE HEWISON VOUS ACCUEILLERONT

☒ Place de la Mairie 31560 Saint Léon (à la salle des fêtes) ☎/FAX : 05 34 66 42 13
Permanence - Lundi 8h30 - 14h / - Mercredi 13h - 18h

... venez-y



LA BIODIVERSITE ou DIVERSITE BIOLOGIQUE

Bien que connu depuis la fin du XIX^{ème} siècle, et utilisé par le monde scientifique couramment, le terme biodiversité a été popularisé par les médias à la suite du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Lors de ce sommet plus de 100 pays ont signé une convention pour la mise en place d'une politique internationale de conservation de la diversité biologique et d'une utilisation durable des éléments constitutifs de cette diversité.



Une définition succincte

La biodiversité ou diversité biologique est souvent définie comme la richesse en espèces de la planète. Cependant, la biodiversité ne s'arrête pas à une simple liste d'espèces parfois difficiles à définir. La biodiversité est l'ensemble des êtres vivants, de leur patrimoine génétique et des écosystèmes¹ où ils évoluent.

De nos jours, près de 1,7 millions d'êtres vivants ont été recensés sur la Terre. Toutes les espèces ne sont actuellement pas connues, loin de là et le nombre des espèces sur la planète est estimé à environ 30 millions selon certains auteurs.



Facteurs d'érosion de la biodiversité

On peut dire que depuis que l'homme a détourné à son profit les produits de la nature, la biodiversité a commencé à régresser. Mais c'est à la fin du XVII^{ème} siècle que l'on a vraiment pris conscience de cette régression. Depuis cette date, 83 espèces de Mammifères et 113 espèces d'Oiseaux ont définitivement disparu. La croissance élevée de la population humaine et de la consommation des ressources naturelles, la pollution (sol, eau, atmosphère), la sélection empirique qui mène à la manipulation génétique actuelle et l'introduction d'espèces exotiques expliquent entre autres cette érosion de la biodiversité.

Un des principaux problèmes est la différence de vitesse entre les processus d'évolution naturelle et l'intervention humaine. Une espèce est le produit unique de millions d'années d'évolution alors qu'avec les moyens technologiques actuels, l'homme est capable de détruire un écosystème très rapidement. Par exemple, une tourbière qui ne devient efficace qu'au bout d'environ 40 000 années est détruite en une année. On peut aussi citer l'assèchement des zones humides ou l'arrachage des haies.



Pourquoi doit on préserver la biodiversité ?

La conservation de la biodiversité représente un enjeu écologique et économique important à

l'échelle de la planète. Le fonctionnement mondial actuel dont le seul objectif est le développement économique constitue une fuite en avant sans prendre en compte l'irréversibilité des dégâts occasionnés.

Raisons écologiques

La diversité biologique garantit un bon fonctionnement des écosystèmes pour réguler la biosphère², maintenir les cycles biogéochimiques et les équilibres de la biosphère (formation des sols : recyclage de la matière organique, purification de l'eau et stabilisation de l'hydrologie, régulation des climats, préservation de la qualité de l'atmosphère)

La diversité génétique est indispensable pour permettre à une population de faire face aux variations de son environnement. Elle représente la garantie que la biosphère peut trouver des solutions adaptatives en cas de changements

Raisons culturelles, éthiques et sociales

La biodiversité représente notre patrimoine biologique et la richesse des paysages. Il est important de conserver un environnement satisfaisant pour le confort physique et intellectuel de l'être humain.

Raisons économiques

L'ensemble des êtres vivants de la planète représente pour l'être humain des ressources alimentaires, des matériaux (habillement, construction, chauffage, ...), des médicaments (plus de la moitié des substances pharmacologiques sont tirées des végétaux), un réservoir de ressources génétiques qui pourra répondre aux besoins futurs et imprévisibles pour l'instant.

Face à l'érosion de la biodiversité, il faut réagir pour que le développement économique de l'humanité devienne durable, c'est à dire répondre aux besoins de la population actuelle, sans compromettre la possibilité, pour les générations futures, de pourvoir à leurs propres besoins.

¹ Complexe dynamique formé d'un ensemble d'êtres vivants et de leur environnement qui par leurs interactions forment une unité fonctionnelle.

² ensemble des écosystèmes de la planète



LA BIODIVERSITE ANIMALE DANS LES HAIES

Haies et biodiversité

Le paysage agricole est formé de parcelles cultivées au couvert végétal transitoire et d'éléments fixes (bois, bosquets, haies, bordures, milieux humides) dont le couvert est permanent. La majorité des animaux et des végétaux sauvages vivent dans ces éléments fixes. La fragmentation et la disparition de ces habitats favorables posent des problèmes aux animaux et aux végétaux qui se trouvent ainsi isolés : insuffisance des ressources, difficulté de reproduction, croisements consanguins, etc.

Pour remédier à ces problèmes, il est nécessaire de réaliser dans le paysage une **infrastructure écologique** composée d'éléments linéaires (haies, bords de champs non désherbés et non fertilisés, bandes herbeuses non exploitées et fauchées tardivement, ...) et d'éléments isolés sous forme de parcelles (prairies de fauche, pâture extensive, landes, garrigues, vieux vergers), d'arbres isolés, de mares, ... Le maillage de ces éléments doit être assez serré pour permettre le passage et l'échange d'espèces comme les grands mammifères, les carabes, les crapauds, les jonquilles, les jacinthes des bois, ...



Les animaux dans les haies

Pour vivre, les animaux ont différents besoins fondamentaux.

Dans leur habitat, ils recherchent des structures qui leur permettront de se protéger à la fois contre les intempéries (vent, pluie, soleil, ...) et contre les prédateurs. Les haies lorsque leur végétation est suffisamment dense peuvent jouer ce rôle.

Ils doivent se reproduire et pour cela trouver des partenaires, des zones de nidification ou de gîte et des zones favorables à l'élevage des jeunes. Les arbres creux, les branches des arbres, les buissons, les herbacées au pied des haies sont des zones favorables pour ces activités.

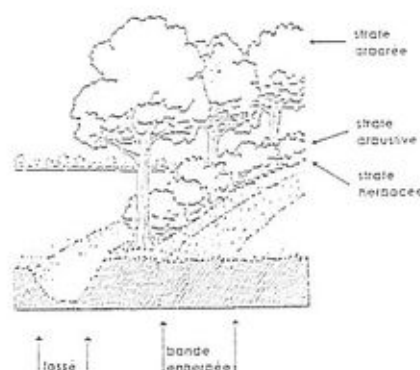
Les animaux (herbivores, granivores, insectivores, carnivores, ...) doivent s'alimenter et donc trouver des aliments correspondant à leur régime alimentaire. Les baies, les graines, les fruits, les insectes et tous les habitants des haies constituent une ressource alimentaire.

Pour ces différentes activités, les animaux ont besoin de se déplacer et leurs mouvements se font entre des zones d'habitat favorable le long d'axes de déplacement réguliers. La haie offre

plusieurs avantages pour se déplacer : repère dans le paysage, zone de protection potentielle, zones dégagées (bande enherbée).

Comment la structure et la gestion des haies peuvent être favorables aux animaux ?

Les recherches récentes montrent que les haies les plus diversifiées (comportant trois strates de végétation : herbacées, arbustives, arborées) et bordées d'un fossé et d'une bande enherbée sont les plus favorables à la diversité animale.



⇒ la strate arborée est importante par exemple comme place de chants pour les oiseaux, comme zones de nidification ou de gîte dans les trous ou les fissures, comme zone d'alimentation. Pour être efficace, elle doit comprendre des arbres producteurs de fruits et de fleurs dont la production s'étale sur toute l'année. La présence de lierre est favorable car sa floraison et sa fructification tardives en font une ressource importante en période hivernale. De même, les arbres creux (morts ou vivants) abritent de nombreuses espèces cavemicoles (mésanges, grimpeaux, sittelles, huppés fasciés, petite chevêche, chouette hulotte, écureuils, chauve souris, hyménoptères, coléoptères).

C'est pourquoi nous vous avons expliqué que la taille de formation et l'élagage des arbres doivent être évités entre Mars et Août pour épargner les couvées des oiseaux (pigeons ramiers, grives draines et musciennes).

⇒ la strate arbustive doit avoir une largeur minimale de 1m50 pour assurer l'alimentation et la protection de la faune sauvage. Pour favoriser la production de fruits, elle doit être taillée tous les deux ans et si possible en dehors de la période de nidification (Avril à Septembre).

⇒ la strate herbacée assure plusieurs fonctions pour la faune sauvage : source d'alimentation pour les espèces herbivores et insectivores, lieu de refuge, de repos et de nidification (hérissons, lapins, lièvres, perdrix). Pour qu'elle puisse tenir ces rôles, elle ne doit pas subir de désherbage chimique ou de traitement insecticide. Elle peut être fauchée, au maximum une fois par an (avant le 1^{er} mai ou après le 31 juillet) pour conserver des zones de refuge.

La présence d'un fossé est favorable aux animaux insectivores car l'humidité qu'il apporte permet le développement des insectes.

Une bande enherbée permet le déplacement des animaux le long de la haie. Elle apporte aussi une zone d'alimentation complémentaire aux herbivores et aux insectivores et une zone de protection. Son entretien est similaire à celui de la strate herbacée.

En guise de conclusion, il n'existe pas de haies optimales pour le développement de toutes les espèces animales et végétales car chaque espèce a ses exigences propres. C'est pourquoi, pour favoriser la diversité des habitants des haies, les réseaux de haies doivent comporter des haies de structures et de compositions diverses. Notre travail qui consiste à replanter des haies, des ripisylves et à reconstruire des paysages représente une action favorisant la biodiversité. Et nous travaillons ainsi dans l'optique d'un développement durable.

Charles RUFFINONI et Nathalie HEWISON

La Vie de l'Association



Lors de l'Assemblée Générale du 20 Avril 1999 à Saint Léon, une partie du Conseil d'Administration a été renouvelée :

Président	M. Pierre SUBRA
Vice Présidents	M. Serge ANDRIEU M. Jean-Pierre CROUTCH
Secrétaire	M. Christian PAUPE
Secrétaires Adjointes	Mme Delphine LONGUE Mme Hélène VERHEYDEN
Trésorier	M. Jean-Marc BONNET
Trésorier adjoint	M. Jean-Marc ESPITALIER

Membres

Mlle Catherine CIBIEN
M. Michel CRANSAC
M. Hubert MITTOU
Mme Irène RODRIGUES
Mlle Béatrice SACEREAU
M. Christian THIL
M. Hervé ZAMITH

Responsable de l'Association : Janine CRANSAC

A visiter ...



Photo P. VINCHE

Le sentier botanique réalisé par les élèves de l'école de Montlaur a été inauguré le 28 Mai dernier. Situé sur la motte castrale de Montlaur, sa visite offre un point de vue magnifique et permet de faire connaissance avec une quarantaine d'espèces d'arbres et d'arbustes.

Pour poursuivre son action dans les écoles, l'Association se propose d'intervenir dans d'autres villages pour deux ou trois journées d'échanges avec les enfants sur les arbres et bien sûr des sorties sur le terrain.

ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN
31560 Nailloux
Président : Pierre SUBRA, 31560 St Léon
Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Janine et Michel CRANSAC, Nathalie HEWISON,
Christian PAUPE, Irène RODRIGUES,
ISSN 1285-1450



La Vie de l'Association



Les objectifs et les actions de l'Association sont reconnus et appréciés par les adhérents, les communes et par les organismes partenaires techniques et financeurs qui nous soutiennent sur trois projets cette année. Ces aides financières vont nous permettre de répondre aux demandes et d'aider les ruraux concernés par leur environnement.

La Formation

En réponse aux demandes de plus en plus nombreuses et à l'enthousiasme des participants, trois sessions de formations sont prévues cette année (d'Octobre 1999 à Juin 2000).

Un financement a été obtenu pour cette période auprès de la Direction Régionale de l'Environnement sur des fonds européens (Pastel). Cette aide va permettre l'intervention de plus d'intervenants, pour enrichir la formation, et la réalisation d'un voyage.

Ces formations ont pour but de sensibiliser les ruraux à l'environnement au travers d'une meilleure connaissance des arbres : biologie, entretien, rôles écologiques, importance pour l'homme ...

La richesse de ces formations provient de la réunion de personnes d'horizons différents : agriculteurs, scientifiques, habitants ruraux, élus, employés communaux, ... et des échanges qui naissent des thèmes développés par les intervenants.

La session de formation du 7 Juin 1999, réalisée en collaboration avec la chambre d'agriculture, avait pour thème la biodiversité et la diversité animale dans les haies (voir texte p 5 et 6), ainsi qu'une intervention sur l'opération OCAP (récupération des produits phytosanitaires) qui aura lieu dans notre département en Décembre 1999.

Lors de cette session, des questionnaires distribués aux participants pour connaître leur avis sur la formation et leurs souhaits ont fait ressortir une grande satisfaction de tous.

Les thèmes sollicités sont :

- ☉ les critères de reconnaissance des arbres et des arbustes de notre région,
- ☉ la taille de formation et de fructification, l'entretien des vergers
- ☉ la greffe et les autres moyens de multiplication des végétaux

- ☉ la lutte biologique et les traitements biologiques de la haie
- ☉ les déchets, les pollutions aériennes et leur impact sur les produits alimentaires
- ☉ la diffusion d'informations sur les problèmes écologiques aux producteurs et aux consommateurs

Les nouvelles sessions de formation :

11 et 16 Octobre 1999

Pollution de l'eau, fonctionnement des bassins, érosion, systèmes de haies dans les ripisylves.

Charles RUFINONI (Arboris)
Jean-François BRUNO (I.N.R.A.).

29 Octobre et 9 Novembre 1999

Biologie, physiologie et architecture de l'arbre ; taille.

Christophe DRENOUX (IDF)
Charles RUFINONI (Arboris).

Janvier 2000

La biodiversité dans les haies, le paysage.

Nathalie HEWISON (Arbres et Paysages d'Autan).

Printemps 2000

Critères de reconnaissance des arbres, essences de pays et associations, adaptations et utilisation des arbres.

Jacques ROUSSEAU (Arbre et Paysage)
Janine CRANSAC (Arbres et Paysages d'Autan).

Juin 2000

voyage de deux jours avec tous les intervenants dans la région Midi Pyrénées.

Inscrivez vous rapidement pour les 3 journées qui vous intéressent.



Plant'arbre



L'Association a obtenu un financement du Conseil Régional et de la Direction Régionale de

l'Environnement pour permettre aux ruraux qui ne bénéficient pas des subventions du Conseil Général

de planter des arbres de pays en haies, alignements, bosquets.

Vous pouvez vous inscrire auprès de vos mairies qui possèdent tous les renseignements sur ces plantations ou directement auprès de l'Association par courrier (feuille ci jointe) ou par téléphone.



Un projet d'aménagement paysager de la commune de Caujac par la plantation d'arbres et d'arbustes a été étudié par l'Association en collaboration avec la Mairie suite à une demande des habitants. Le financement de ce projet est accepté par la Direction Départementale de l'Agriculture sur des fonds européens (Pastel). Comme toujours, l'Association cherche à sensibiliser les ruraux à leur environnement au travers d'expériences originales. Ainsi, ce projet est réalisé avec la participation de tous les habitants de la commune, de la mise au point des aménagements à leur réalisation.

Caujac

Madame Janine CRANSAC viendra chez vous pour vous conseiller en Août ou en Septembre. Les plantations seront réalisées en Novembre-Décembre.

D'ores et déjà, ceux qui souhaitent planter doivent sous-soler la zone de plantation en Août en période sèche.

Ces actions portent sur une réhabilitation du patrimoine arboré du village (renouvellement d'allées de pins parasol et de mûriers) et l'aménagement d'espaces nouveaux (terrain de tir à l'arc, aire de repos, ...). Au cours de ces plantations, des expérimentations sont envisagées, notamment en ce qui concerne le paillage.

Cette expérience peut être renouvelée dans d'autres villages qui envisagent des aménagements spécifiques. Renseignez vous dans vos communes et contactez nous.

Douce Taille

A la grande joie des utilisateurs (et des arbres !), le sécateur opère dans le Lauragais en ce moment.

Les haies bordées de blés ont été les premières, elles seront suivies par celles bordées de tournesol en Septembre. Monsieur ANDRIEU préconise au vue de son expérience, une taille tous les deux ou trois ans.

Venez voir et faites voir le travail réalisé par cet outil qui permet l'entretien des bords de routes et des bords de champs en respectant les végétaux et l'esthétique des haies. L'utilisation d'un tel matériel est à développer.

Inscription feuille ci-jointe.



Le Compostage



Dans nos jardins, de nombreux résidus végétaux (feuilles, herbes, tonte de gazon, branches provenant de la taille des arbres et des haies, épiluchures diverses, etc.) nous posent un problème : que peut on en faire ?

- les mettre à la poubelle : encombre terriblement et coûte cher à la collectivité tout en étant une perte de matière organique ;

- les brûler est souvent interdit et toujours désagréable pour nous et les voisins, et surtout c'est une perte définitive de matière organique car les produits issus du brûlage disparaissent dans l'atmosphère.

- Une solution est le compostage de tous ces produits.

Dans un coin de votre jardin, il suffit de réserver un emplacement où vous entasserez tout ces résidus finement hachés. Pour réussir son compostage, il faut régulièrement l'oxygéner (le

retourner à la fourche) et l'humidifier pour créer les meilleures conditions au travail des micro-organismes qui vont attaquer la matière brute pour la transformer en compost.

Ce produit inodore pourra être utilisé en fertilisation naturelle pour le potager ou les fleurs.

Pour mener à bien cette opération, il faut pouvoir broyer les résidus ligneux (branches). C'est pourquoi l'Association se propose de faire l'acquisition d'un broyeur qui sera mis à la disposition des adhérents dont la participation financière dépendra du nombre de personnes qui utilisent le broyeur.

*Si vous êtes intéressé,
contactez nous rapidement .*